



Elaboration d'un nouveau plan de gestion pour le site des Étangs et marais des salins de Camargue

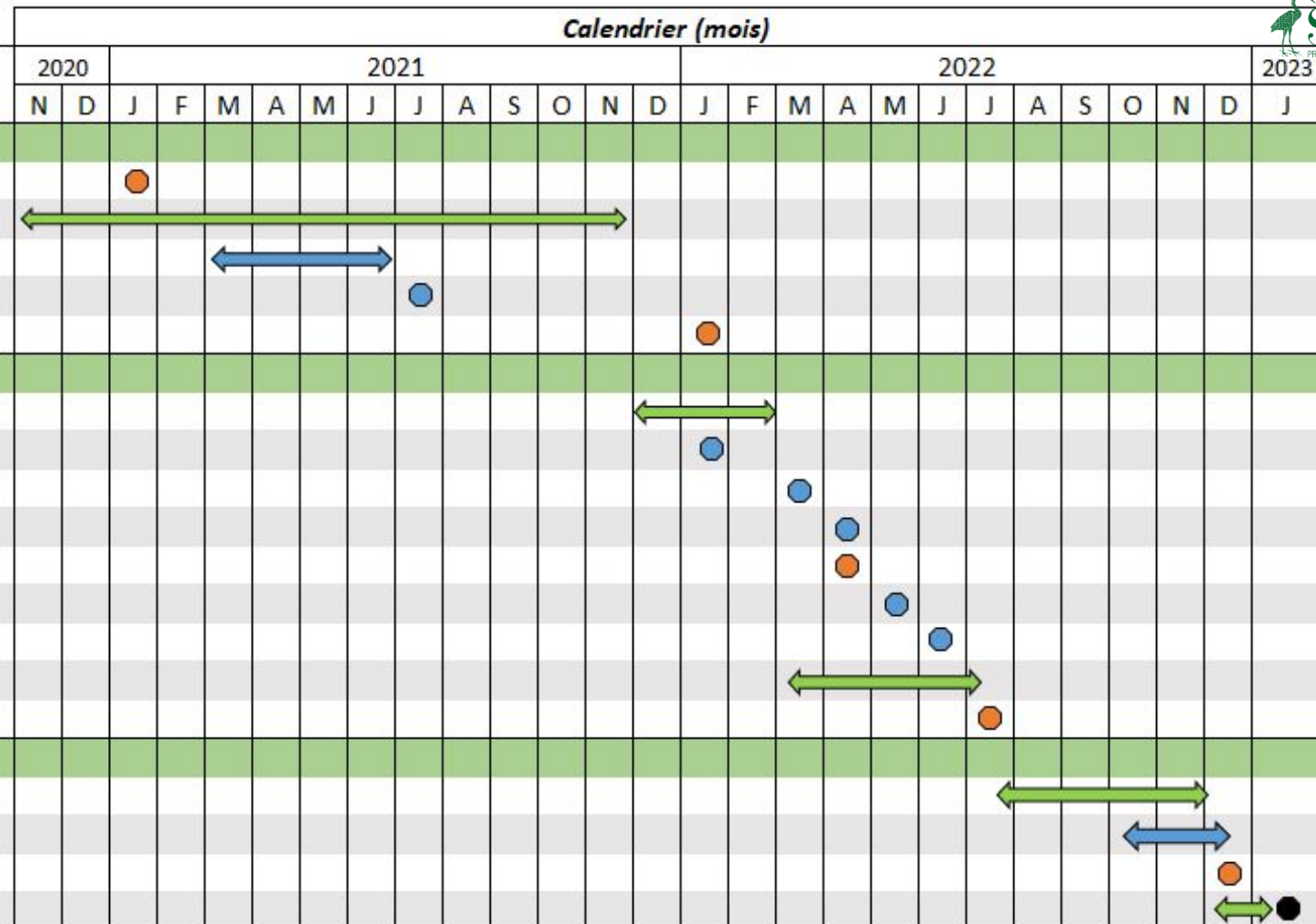
Comité de pilotage n°5 - 20 décembre 2022

Ordre du jour

1. Introduction du Conservatoire et tour de table
2. Rappel du calendrier et des précédentes étapes d'élaboration du plan de gestion
3. Rappel de l'arborescence OLT > OPG > Actions > Opérations
4. Présentation générale du programme d'actions par thématiques
5. Tour de table sur les fiches actions
6. Synthèse des moyens financiers et humains pour la mise en œuvre
7. Prochaines étapes



Rappel du calendrier et des précédentes étapes



←→ Phases de conception et de production

● Réunions de comité de pilotage

↔ Phases de concertation (entretiens, ateliers)

Arborescence : des enjeux aux opérations

Construction de l'arborescence du plan de gestion

Orientations générales

18

Enjeu

Objectif à long terme

44

Objectif du plan de gestion 1

Objectif du plan de gestion 2

Objectif du plan de gestion 3 ...

69

Action 1

Action 2

Action 3 ...

Opération 1

Opération 2

Opération 3

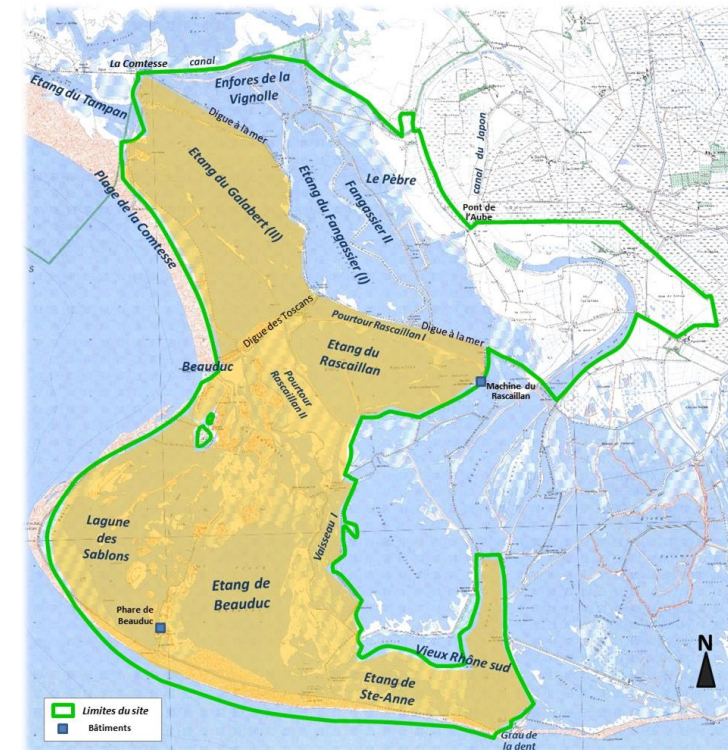
Présentation générale du programme d'actions par thématiques

La gestion du littoral et la gestion des lagunes au sud de la digue à la mer

OLT 1 : Favoriser la naturalité du **littoral sableux** et la protection des habitats et de la faune et la flore associées

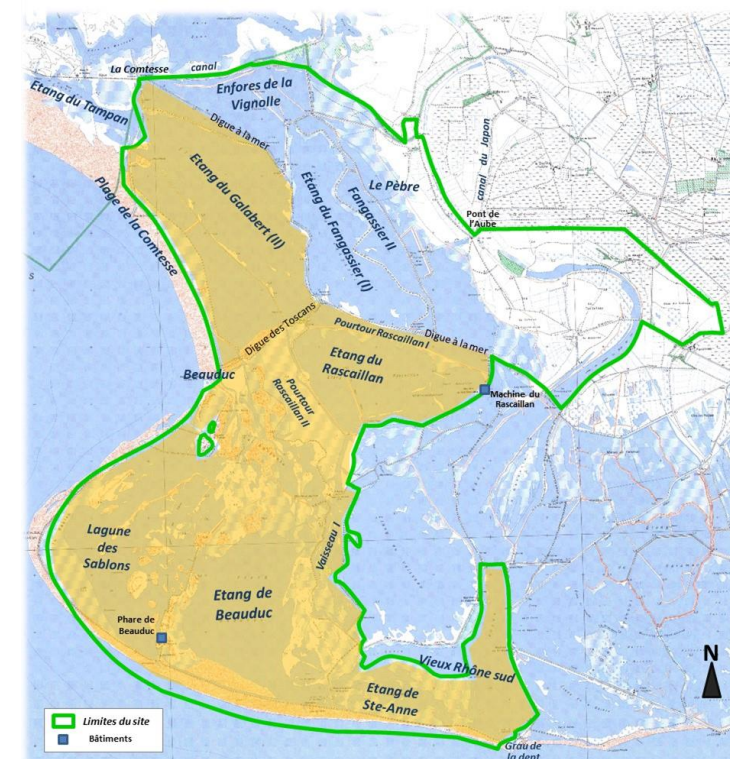
OLT 2 : Favoriser le fonctionnement naturel, le bon état écologique et la richesse biologique des **lagunes côtières situées au sud de la digue à la mer** ainsi que les fonctions associées à ces écosystèmes (voie de migration pour la faune marine, nurserie pour les poissons, zone tampon), en intégrant l'équilibre eau douce / eau salée, la gestion des risques inondations, les enjeux hydrologiques associés à l'hydrosystème Vaccarès et les autres enjeux périphériques aux EMSC

- **Limiter les impacts de la fréquentation et de la circulation motorisée :**
 - Animation du plan de gestion des usages sur les plages de Beauduc : sensibilisation, surveillance, suivi fréquentation
 - Mises en défens des secteurs de dunes les plus sensibles à la fréquentation
 - Protection des oiseaux nichant sur le littoral : signalétique et sensibilisation, enclos de protection temporaires, chiens tenus en laisse en période de nidification sur le lido de l'étang de Beauduc et la pointe des Sablons
- **Limiter la prolifération des plantes envahissantes dans les milieux dunaires :**
 - Selon les espèces : éradication, tests de contrôle, surveillance



La gestion du littoral et la gestion des lagunes au sud de la digue à la mer

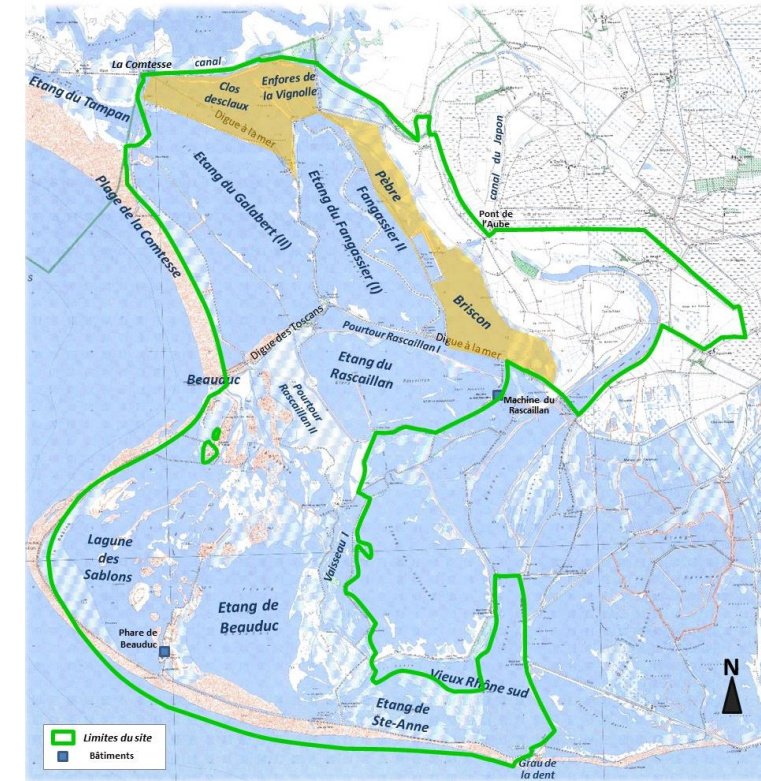
- **Intégrer les politiques publiques, traiter les demandes liées à la gestion de l'eau et des risques inondations et développer la concertation et les partenariats avec les propriétaires voisins sur ces thématiques :**
 - Intégrer les dispositions issues de la stratégie Littoral
 - Suivre le projet de renforcement de la digue à la mer et tous projets concernant les EMSC et le trait de côte
 - Poursuivre le partenariat et la concertation avec les Salins du Midi (digues mitoyennes, ouvrages de front de mer)
- **Identifier et tester des solutions douces de gestion du littoral**
- **Gestion hydraulique des lagunes :**
 - limiter les épisodes de sursalure estivale
 - en hiver et au printemps, favoriser la continuité hydrosystème Vaccarès / anciens salins tout en veillant au risque de salinisation
 - favoriser l'écoulement gravitaire étang du Galabert > étang du Fangassier
 - limiter les dégâts sur les digues occasionnées par les tempêtes de période de retour annuel
- **Opportunités de travaux hydrauliques à étudier en concertation les Salins du Midi**
- **Augmentation des transferts d'eau douce de bonne qualité vers les lagunes, via la roubine du Roy et / ou le canal d'irrigation du Japon**



La gestion des anciens salins au nord de la digue à la mer

OLT 3 : Restaurer les végétations à salicornes et les lagunes temporaires dans les anciens partènements Nord et préserver la faune associée

- Maintien de conditions hydrologiques favorisant la restauration des sansouires et des lagunes temporaires (hydropériodes, niveaux d'eau et salinités)
- Maintien d'une surface en eau tout au long de l'année sur une partie des Enfores de la Vignolle pour les oiseaux d'eau
- Contrôle du Baccharis



La gestion des anciens salins au nord de la digue à la mer

OLT 4 : Maintenir des conditions favorables aux oiseaux d'eau coloniaux nicheurs

- Laro-limicoles coloniaux :
 - > Gestion des niveaux d'eau et entretien de l'îlot de l'ancien salin de la Vignolle pour les laro-limicoles coloniaux
 - > Etude des possibilités de réaliser de nouveaux aménagements d'îlots pour les laro-limicoles coloniaux
- Flamant roses :
 - > Maintien des conditions favorables à la nidification des flamants roses Fangassier. Si nécessaire, adapter à mi-parcours la gestion et les aménagements



L'accueil des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants

OLT 5 : Favoriser l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants

Constat :

- Importance du site pour plusieurs populations d'oiseaux d'eau
- Différentes causes potentielles de dérangement : fréquentation et circulation motorisée, activités / manifestations sportives, chasse, pêche, survol des aéronefs à basse altitude
- Les zones de quiétude ne sont actuellement que partiellement fonctionnelles

Enjeu : trouver un équilibre entre d'une part, usages et fréquentation humaine, et d'autre part, sécurité des oiseaux d'eau

Stratégie : intégrer les enjeux de quiétude, en particulier sur les secteurs les plus importants pour les oiseaux d'eau, par la définition de zonages, parcours de circulation et règlements adaptés, en privilégiant une approche concertée avec les parties prenantes.

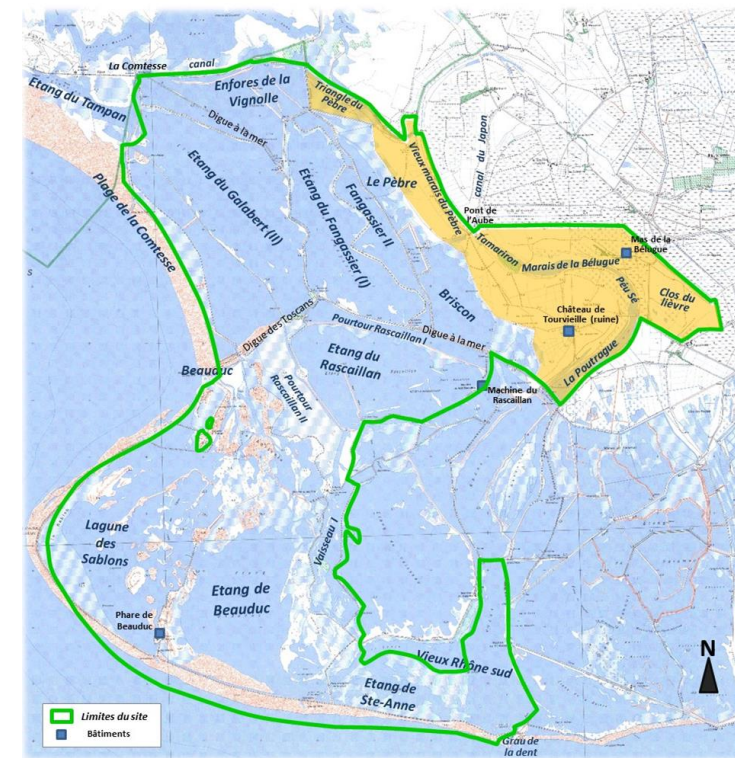
- Renforcer la prise en compte dans les projets, conventions et activités, dans le futur schéma d'accueil et de fréquentation
- Compléter les dispositifs réglementaires
- Intégrer la sensibilité du site dans les réglementations et zonages de survol aériens
- Réaliser une évaluation partagée de l'efficacité des zones de quiétude et du règlement de chasse et définir les mesures de façon concertée afin de renforcer la quiétude des secteurs à enjeu pour les oiseaux d'eau hivernants
- Développer l'information et la sensibilisation du grand public et des usagers

La gestion environnementale et agricole du secteur Pèbre - Belugue - Tourvieille

OLT 8 : Conserver les mosaïques de pelouses, montilles, sansouires et prés salés et la faune et la flore associées

OLT 9 : Conserver la diversité des habitats de zones humides d'eau douce ou faiblement saumâtres et la faune et la flore associées en cohérence avec les cycles climatiques et en intégrant les enjeux liés à la gestion de la ressource en eau, aux émissions de gaz à effet de serre, à la démoustication, à l'élevage et à la chasse au gibier d'eau

- Co-construire avec l'éleveuse les modalités d'une gestion plus efficace des parcours :
→ Adapter le plan de pâturage en recherchant à mettre en place une gestion davantage différenciée des terres hautes et des marais, par exemple en scindant certains clos
- Evaluer les possibilités de contrôler les refus de pâturage et mettre en oeuvre des actions de réouverture des milieux
- Définir des objectifs et des règles de gestion concertés des niveaux d'eau pour chacune des unités hydrauliques
- Mettre en oeuvre un projet de restauration des roselières au marais de la Poutrague
- Etude / Réalisation des travaux hydrauliques prioritaires :
→ Maîtrise des apports d'eau (ex : baisse du Milieu, lône de la Poutrague)
→ Alimentation du marais de la Poutrague par le Nord
→ Curage de la roubine d'alimentation du clos des sementals et du canal du Japon-drainage au droit de Tamariron



La gestion des usages

OLT15 Permettre la continuité et le développement d'usages et d'activités économiques compatibles avec la mission environnementale du site

Poursuivre et améliorer la gestion des usages en place dans le cadre des grands objectifs environnementaux fixés par le Conservatoire

- Assurer le suivi et le respect des conventions d'usages
→ Associer les partenaires conventionnés pour développer un programme d'activités
- Recherche d'une organisation et de la mise en place d'un cadre pour la pratique de la pêche de loisirs dans les lagunes
- Encadrer les usages conventionnés et non conventionnés
→ Par la surveillance et la garderie sur le site

→ Par l'élaboration d'un schéma d'accueil et de fréquentation



La structuration de l'accueil du public

OLT14 Développer une fréquentation compatible avec la capacité environnementale du site, en concertation avec les acteurs et usagers et en lien avec les initiatives portées sur le territoire

- Elaboration d'un schéma d'accueil et de fréquentation
 - Elaborer un plan de circulation
 - Structurer les entrées de site
 - Organiser et développer la signalétique
 - Créer un point d'infos tenu par les agents saisonniers durant la période estivale
 - Construire des circuits de valorisation
- Animer le plan de gestion des usages sur les plages et sensibiliser/informer les usagers
- Améliorer les conditions d'accueil et la gestion de la fréquentation sur l'aire de stationnement de Beauduc
 - Gestion des déchets
 - Gestion de la fréquentation et des risques selon les consignes transmises par les services d'Etat
- Développer l'information destinée aux visiteurs et aux usagers en collaboration avec les acteurs locaux (co-construction du livret de présentation du site, panneaux avec expression des témoignages d'acteurs etc.)



La structuration de l'accueil du public

Quels supports pour l'accueil du public ?

- Aménagements et infrastructures
- Préservation et valorisation du bâti historique
 - Poursuite et finalisation du projet de restauration et de valorisation du mas et de la bergerie de la Belugue
- Proposer des programmes d'activités / développer programme EEDD



Implication des acteurs locaux

Développer l'information
Co-construction circuits de valorisation
Programme d'activités des acteurs conventionnés

+

Relier le tourisme sur le site avec le tourisme de Salin de Giraud

Favoriser la cohérence de la filière écotouristique
Faire le lien avec l'office de tourisme

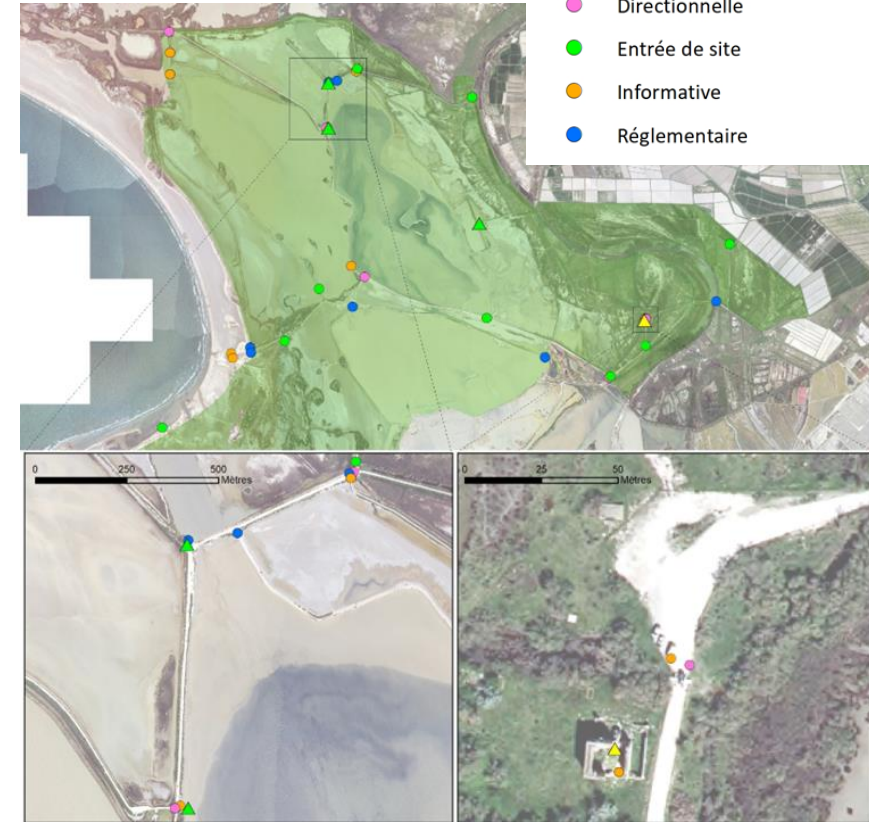


Installations pour l'accueil du public

- ▲ Belvédère
- ▲ Plateforme d'observation

Panneaux de signalétique

- Directionnelle
- Entrée de site
- Informative
- Réglementaire



La préservation et la valorisation du bâti historique


OLT13 Préserver et valoriser le patrimoine bâti historique ou utile à la gestion du site

- Poursuite et finalisation du projet de restauration et de valorisation du mas et de la bergerie de la Belugue
→ Phase 1 en cours de réalisation pour le mas
- Réalisation d'un diagnostic structure et de travaux d'urgence pour la mise en sécurité de la machine du Rascaillan avant étude d'affectation potentielle.
- Réalisation d'une étude pour la valorisation du phare (si affectation)
- Réalisation d'une expertise historique et architecturale du pont de l'Aube en 2025



La communication

OPG 17.2 Renforcer la communication sur le site et sa gestion, en associant acteurs et usagers, avec une attention particulière pour les habitants de Salin-de-Giraud et du Parc de Camargue

- Développer l'identité numérique du site des EMSC
 - Impliquer les acteurs du territoire pour favoriser la communication par la création d'une lettre semestrielle
 - Partager et favoriser la compréhension des enjeux et des choix de gestion
 - Développer des animations ou événements sur le site
 - Création de support de vulgarisation scientifique
 - Mise en place d'un groupe de communication interne avec des missions prioritaires :
 - Faciliter les échanges avec les instances du Parc
 - Coordonner et renforcer les échanges avec la Presse
 - Constituer un réseau avec des associations volontaires pour être des relais d'informations
 - Répondre à un besoin : création d'un poste de médiateur territorial / communication
- 
- Implication des acteurs locaux

Le fonctionnement de la gouvernance

OPG 17.1 Organiser et animer la gouvernance en concertation avec l'ensemble des parties prenantes

- Structurer et animer la gouvernance
 - Comité local de gestion / CODIR / COTECH
 - Volonté d'élargir les temps et lieux de la concertation au travers d'**ateliers locaux**
 - Autres temps de concertation dans les réunions techniques associant les partenaires conventionnés
- Renforcer/développer l'implication des collectivités et des services d'état dans la gestion du site
 - Journée thématique annuelle à destination des élus
- Favoriser les implications des conseils scientifiques des cogestionnaires

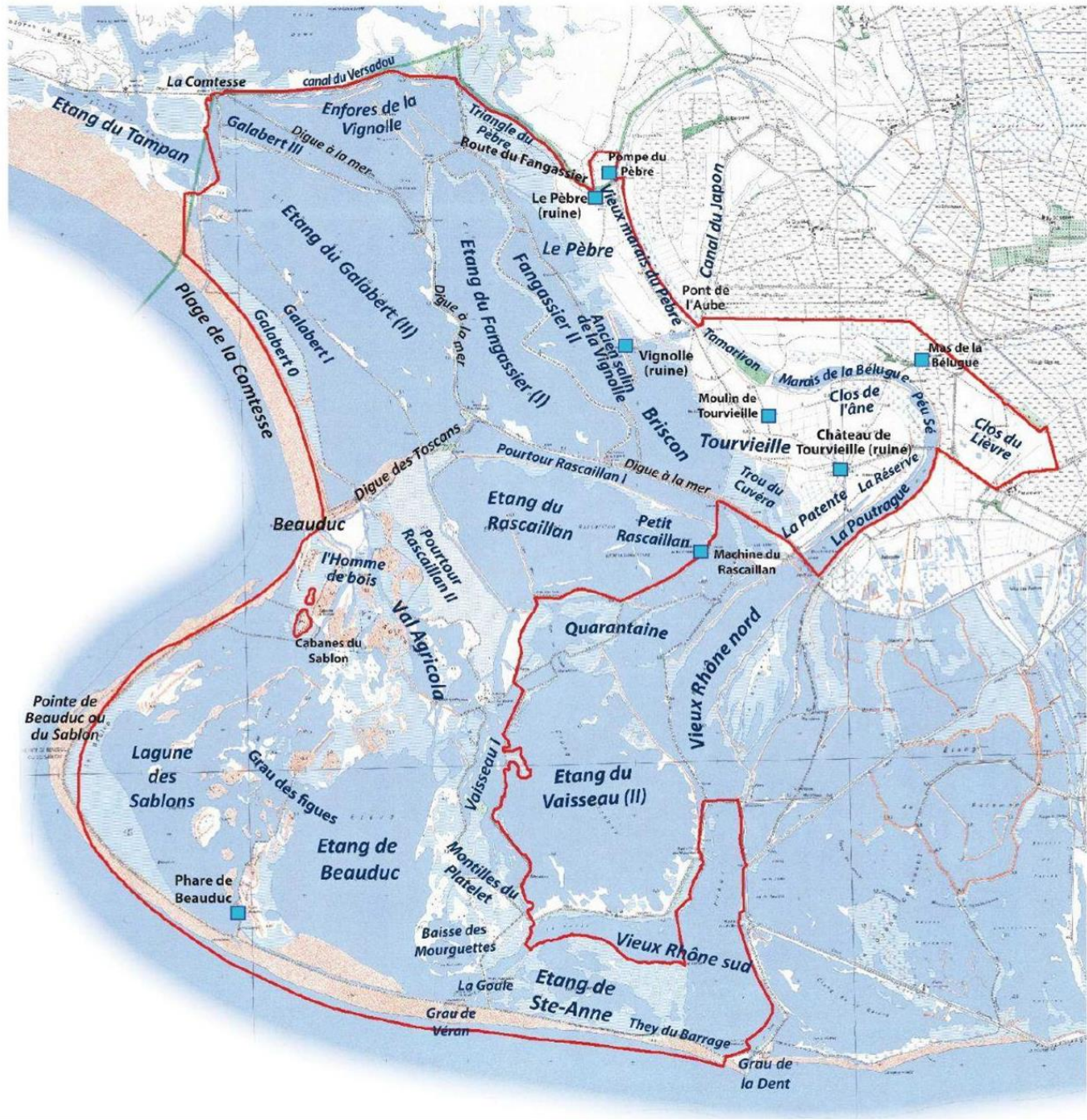
L'implication et la mobilisation des acteurs

➤ L'implication et la mobilisation des acteurs s'inscrit dans diverses thématiques et actions du plan de gestion (OTL14 - 15 - 16 - 17 - 18)

- Développer **une culture commune du site des EMSC**
 - Développer la complémentarité des connaissances
 - Programmer des événements sur le site
 - Construire et mettre en oeuvre des actions d'information et d'éducation à l'environnement (scolaire - associations locales - élus - entreprises)
- S'appuyer sur les patrimoines culturel et historique pour rassembler les acteurs et habitants autour **d'actions communes**
 - Collecte et valorisation de la mémoire locale
- **Accompagner** les acteurs volontaires dans leurs activités en lien avec la préservation de l'environnement
 - Favoriser la reconnaissance des acteurs du territoire et leur engagement dans la préservation du site
 - Label éco-acteur et marque Valeurs Parc



Tour de table concernant les fiches actions

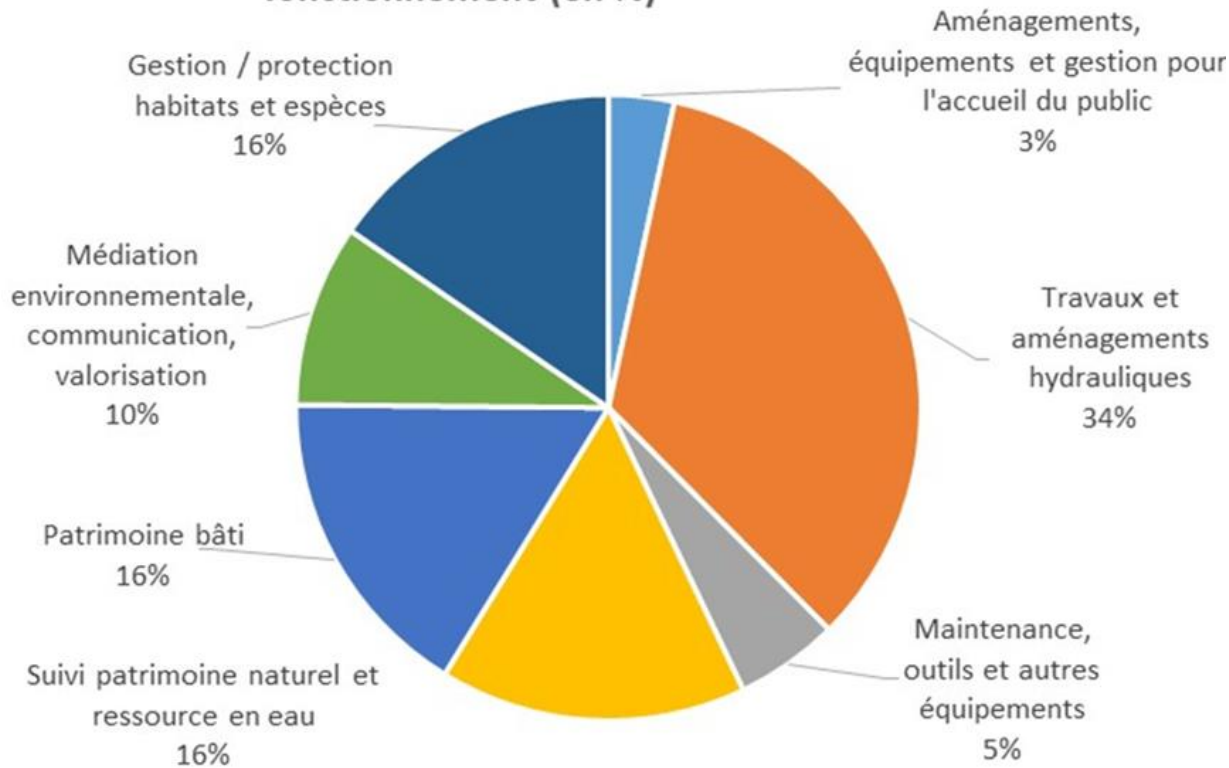


Synthèse des moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre de la gestion

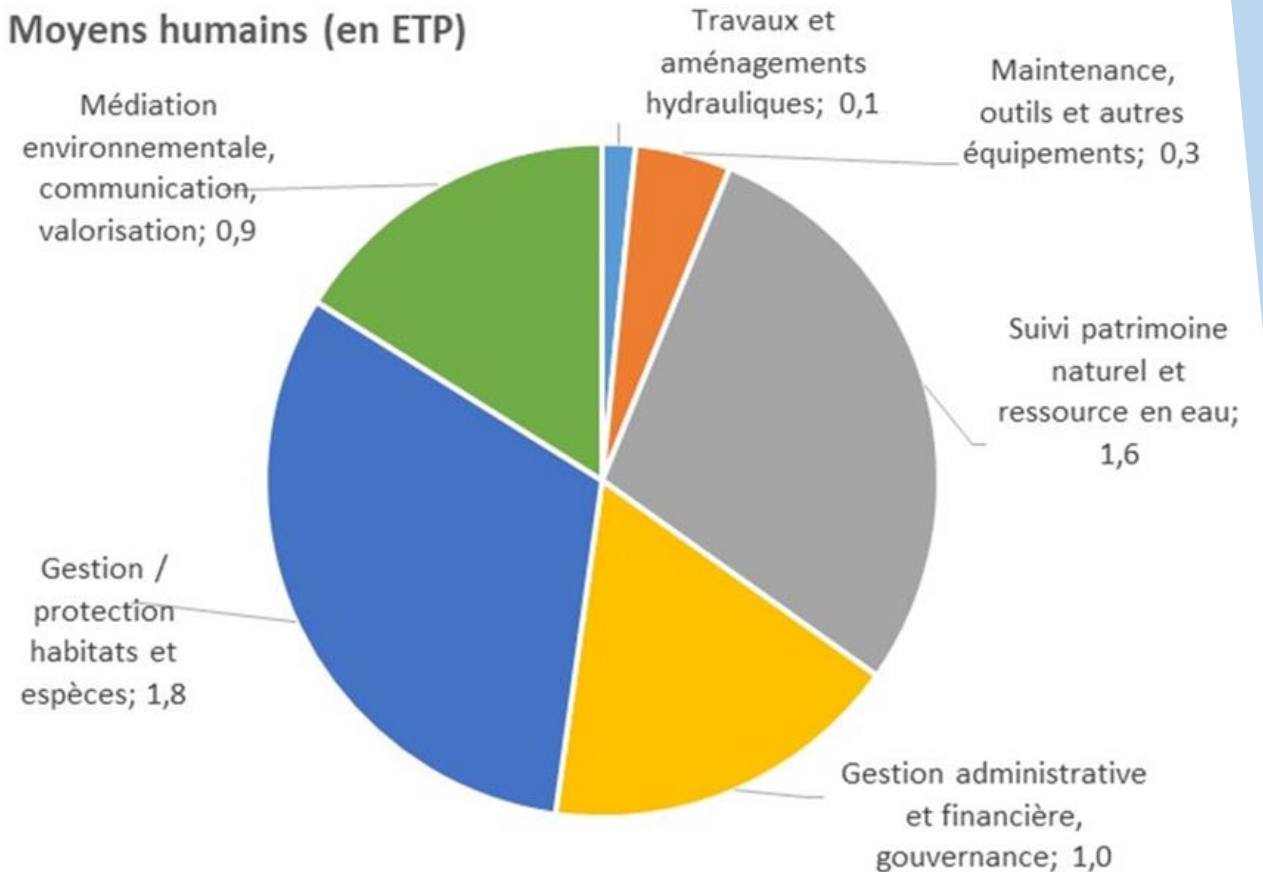
Synthèse des moyens financiers et humains

Opérations	Investissement et fonctionnement (en € /an)	Moyens humains (en ETP/an)
Priorités 1, 2	353 812 €	7,2
Priorité 3	50 200 €	0,7
Total	404 012 €	7,9

Prévisionnel des dépenses d'investissement et fonctionnement (en %)



Moyens humains (en ETP)



Synthèse des moyens humains

ORGANIGRAMME DES AGENTS IMPLIQUÉS DANS LA GESTION DU SITE DES EMSC

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

1 chef de pôle (0,75 ETP)

Coordination générale, suivi administratif et financier de la gestion, développement et gestion de projet

1 garde du littoral « Référent EMSC » (1 ETP) +
2 gardes du littoral (0,8 ETP x 2)

Surveillance-garderie, suivi et contrôle des usages, suivi des travaux, participation à la gestion hydraulique, aux suivis écologiques et aux actions de valorisation

1 technicien zones humides (1 ETP)

Gestion et suivi hydraulique, suivis des travaux et des expertises

Personnel mutualisé :

1 chargé de gestion zones humides littorales (0,35 ETP)

Coordination des suivis et de la mise en œuvre du PDG, gestion de projet

Directeur général (8j. gouvernance)

Agent(s) administratif(s)

Suivi administratif et financier de la gestion

TOTAL = 4,7 ETP

Chargée de médiation territoriale (> 0,75 ETP)
(poste à créer)

Missions transversales assurées par les autres
pôles du PNRC (0,25 ETP)*

} Postes actuellement non comptabilisés dans le total des agents impliqués sur le site.

*Pôle Biodiversité et patrimoine naturel (0,033 ETP), Pôle Eau et développement rural (0,09 ETP), Pôle Patrimoine, culture et vie locale (0,07 ETP), Pôle évaluation, connaissance et valorisation du territoire (0,035 ETP).

TOUR DU VALAT

Personnel mutualisé :

Directeur général (8j. gouvernance)

1 chef de projet (0,7 ETP)

Coordination des activités mises en œuvre par la Tour du Valat, développement et gestion de projets

Service administratif (0,1 ETP)

Suivi administratif et financier de la gestion

Equipes Programme

chargés de recherche, ingénieurs et
techniciens de recherche,
gardes commissionnés (0,9 ETP)

*Suivis et expertises hydrologie, habitats, faune, flore, appui
surveillance-garderie*

Chargée de communication (5j.)

Appui aux actions de communication

TOTAL = 1,8 ETP

SNPN

Directeur Réserve de Camargue
(5j. gouvernance)

20j. garde de la Réserve

*Missions de police sur les secteurs Comtesse,
Enfores, Pèbre et Galabert*

5j. chargée de mission eau/Vaccarès

*Suivi des projets structurants en hydraulique,
Suivi trait de côte*

11j. chargée de médiation territoriale

*Suivi des projets structurants, missions de
médiation territoriale*

Personnel mutualisé :

4 j. agent administratif

Suivi administratif et financier de la gestion

TOTAL = 0,2 ETP

Mise en oeuvre du plan de gestion en 2023

Perspectives pour 2023



TRAVAUX :

- Poursuite des travaux de restauration au mas de la Belugue et désamiantages de bâtiments
- Finalisation du programme de travaux hydrauliques sur la Belugue

GESTION ENVIRONNEMENTALE :

- Définition d'objectifs et de règles de gestion concertées de l'eau sur Pèbre-Belugue-Tourvieille
- Concertation avec les Salins du Midi concernant l'évacuation des eaux du marais de la Poutrague
- Mise en oeuvre de nouveaux chantiers de limitation des espèces exotiques envahissantes
- Evaluation de l'opportunité de monter un projet de renforcement des populations de lapins de garenne
- Suivi de l'avancement de la Stratégie Littoral (SYMADREM)

USAGES ET FRÉQUENTATION :

- Définition d'un règlement et d'un projet de convention concernant la pêche de loisir dans les anciens salins
- Renouvellement de la convention cynégétique et de la convention agro-pastorale
- Lancement de l'élaboration du schéma d'accueil et de fréquentation

COMMUNICATION :

- Développement et mise en ligne du site internet dédié aux EMSC

ETUDES & RECHERCHE :

- Thèse de Doctorat en cours sur les processus hydro-sédimentaires intervenant sur le littoral de Véran
- Suivi de la qualité de l'eau et des sédiments des étangs des anciens salins
- Recherche de la présence du Pélobate cultripède par ADNe

Merci pour votre attention et votre participation

